



AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne

10.500 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et organes

Le Vice-président

45/16



INFO-SECTIONS n° 2 – Janvier 2016

Newsletter du Bureau international à l'attention des membres de l'Association

La présente publication a pour but d'être un lien entre les activités de la structure internationale de notre Association et nos 10 500 membres. Elle fournit quelques brèves informations sur l'activité du Bureau international et est transmise aux sections afin que celles-ci puissent diffuser cette lettre d'information à leurs membres, éventuellement après traduction, via le moyen qu'elles jugeront le plus adapté (Bulletin de la section, e-mail, ou site Internet de la section...)

1) CGAM

Le comité de gestion de l'assurance maladie est un comité paritaire (représentants de l'administration et du personnel), chargé notamment de donner un avis sur les recours selon l'article 90 introduits contre des décisions du PMO. Ce comité fonctionne mal : dans plus d'un quart des cas il n'est pas capable de dégager un avis majoritaire et il est extrêmement rare qu'il donne raison à l'affilié (à peine 5 % des cas). Cependant c'est toute la procédure en amont du CGAM qui fonctionne mal. Il n'y a aucun service de médiation avant le dépôt d'une plainte et dans de nombreux cas le PMO a refusé trop vite le remboursement et la réclamation devient sans objet après explication. Tout ceci a été décrit dans un rapport du Bureau qui a été transmis à la réunion du CA en novembre 2015 et ensuite à la DG HR et au PMO.

2) Assurance maladie en complémentarité du conjoint âgé de plus de 65

Le Bureau a lancé un questionnaire auprès des 15 sections sur les conditions permettant éventuellement aux titulaires d'une petite pension de s'affilier au système national de sécurité sociale. Les réponses ont montré les grandes diversités de situation et le traitement tout à fait différent des conjoints selon le pays d'origine de la pension. Les conjoints sont donc parfois exclus d'un système communautaire et égalitaire. Les discussions se poursuivent entre l'AIACE et le PMO.

3) Médecine préventive

Le PMO a mis en place de nouveaux programmes de médecine préventive. Ces programmes ont été présentés par le président du Conseil médical lors de la réunion du CGAM de novembre 2015. La nouvelle liste d'examens est présentée comme une amélioration sensible, en supprimant des examens jugés obsolètes ou dangereux pour les remplacer par des examens soi-disant bien validés. Les représentants du personnel n'ont pas accepté cette situation et au cours de la réunion nous sommes intervenus dans le même sens. En fait il y a juste une nouvelle technique d'examen de colonoscopie, mais fondamentalement il n'y a aucun nouvel examen : il n'y a que des suppressions qui à notre avis seraient faites peut-être dans un but uniquement budgétaire. Suite au débat au sein du CGAM, ce dossier sera réexaminé et le débat rouvert lors de la prochaine réunion du CGAM.

4) Réunions avec les 3 bureaux liquidateurs de la Caisse maladie

Des réunions ont déjà été organisées avec les bureaux liquidateurs d'Ispra et de Bruxelles ; deux réunions sont prévues en 2016 avec les bureaux de Luxembourg et Ispra. Ces réunions sont très utiles, car elles permettent de discuter et généralement de résoudre de nombreux problèmes souvent ponctuels, voire des malentendus.

5) Conseil d'administration international (CA)

15 Sections : Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Ireland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia – Luxembourg - Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige - United Kingdom

Adresse administrative : Commission européenne, SC-29 02/04, B-1049 Bruxelles, Belgique

Téléphone : ligne directe (+32-2)295.29.60 standard (+32-2) 299.11.11

Adresse électronique : aiace-int@ec.europa.eu Site Web : www.aiace-europa.eu

Le Bureau a organisé cette réunion à Luxembourg. Nous avons présenté et débattu avec les représentants des institutions de nos points de vue sur la complémentarité, le CGAM et également l'accès des fonctionnaires retraités aux bâtiments de leur institution. Cet accès est souvent l'objet de contrôles comme pour un visiteur externe, ce qui est contraire au Statut auquel le fonctionnaire pensionné est toujours lié.

6) Assises : 2016 et au-delà

Nous avons organisé les Assises 2016 à Trieste en 3 parties, ce qui permet à chacun de choisir la formule et la durée qui lui conviennent. Il y a un premier bloc de 4 jours qui comprend une partie travail (y compris une journée pour faire connaissance avec la ville), avec la possibilité de compléter par une ou deux fois deux jours de visite dans la région, y compris une fête de clôture.

Ces Assises sont encore organisées avec la collaboration de la société Artion. Le Bureau a cependant lancé un appel d'offres auprès de sociétés spécialisées dans l'organisation de conférences afin de consulter le marché et les prix proposés. Le résultat a été transmis au CA ; il s'avère que la société Artion est la plus compétitive par rapport aux services offerts, au prix et notamment au nombre de personnes déployées sur place. Nous allons donc continuer à travailler avec Artion pour les 4 prochaines années, en sachant que le contrat est résiliable chaque année.

7) Liste des membres

À ce jour, l'Association internationale ne connaît pas la liste de ses membres et est incapable de les inviter à l'assemblée générale annuelle. Ceci n'est pas statutaire ni légal et nous avons demandé aux sections de nous communiquer l'adresse postale des membres afin de pouvoir une fois par an les contacter pour les inviter à l'Assemblée générale.

8) VOX

Le Vox continue d'être publié par Pierre Blanchard comme rédacteur en chef. Michael Hocken, membre du Bureau, a rejoint l'équipe éditoriale. Le Vox numéro 100 a été imprimé à l'extérieur, ce qui représente un coût important. Le Bureau a donc négocié un accord, avec la coopération de la DG HR, pour l'impression par les services de la Commission dans des délais acceptables. Le numéro 101 a été imprimé et distribué par l'OIB (Office des infrastructures à Bruxelles), ce qui a permis une économie que le Bureau préfère utiliser pour la modernisation du site Web.

9) My IntraComm

La page de My IntraComm pour les pensionnés est restée sans mise à jour pendant une longue période. Nous avons protesté contre cette situation et la DG HR nous a aidés à débloquer la situation. Les mises à jour hebdomadaires de la page statique ont repris le 18 janvier dernier et une nouvelle présentation a été introduite le 25. Des améliorations sont à l'étude en collaboration avec nous. Une possibilité d'accès au « vrai » My IntraComm via ECAS est à l'étude.

10) Site Web

Le Bureau a lancé un appel d'offres pour le développement d'un nouveau site Web que le secrétariat international pourra plus facilement mettre à jour. Une petite société basée à Bruxelles et présentant de bonnes références a été sélectionnée et le développement est en cours. Le nouveau site devrait être opérationnel début mars.

11) Nouvel organigramme à la Commission : PMO et DG HR

Nous avons été informés d'un nouvel organigramme des services de la Commission avec lesquels nous sommes en contact. Le nouveau chef du Bureau liquidateur central est Monsieur Bruno Fetelian (PMO3). Madame Monique Théâtre est toujours notre correspondante pour les relations avec les pensionnés au sein de la DG HR. Son secteur est attaché à une nouvelle unité (dont le chef est Koen Binon), elle-même dépendante d'un nouveau directeur (Fernando Garcia Ferreiro). Le Bureau a déjà pris des premiers contacts, y compris informels lors du cocktail de nouvel an de l'Aiace internationale que nous avons organisé le 25 janvier 2016. Des rencontres de travail sont prévues en février.

Prochaines réunions du Bureau : 17 février et dimanche 13 mars 2016, avant la réunion du CA des 14 et 15 mars